

Nicolas Nicaise, conseiller financier et ancien de Saint-Joseph (promo 1993)

« Le don est un investissement... pour les autres ! »



Pour Nicolas Nicaise, le don est le meilleur des investissements...

Le don est-il compatible avec une logique d'investissement ?

Oui, car le don aussi est un investissement, mais pour les autres ! Si on investit dans une entreprise, c'est parce qu'on y croit. C'est la même chose pour le don : les donateurs de Saint-Joseph sont des personnes qui croient en l'avenir des jeunes générations ! Il n'y a pas d'investissement plus important...

De manière générale, les Français sont-ils généreux ?

A pouvoir d'achat égal, un Français donne 6 fois moins qu'un Suédois et 10 fois moins qu'un Nord-Américain... Et ce malgré une fiscalité très incitative. Malheureusement, les Français n'ont pas toujours conscience du « pouvoir de don » que leur confèrent nos dispositions fiscales.

Il faut le dire et le redire : quand une personne imposable fait un don de 100, son effort financier n'est que de 34 (impôt sur le revenu) ou de 25 (impôt sur la fortune). Donc, si vous voulez donner 100, faites un chèque de 300 ou de 400 ! Si les Français en avaient vraiment conscience, ils donneraient 3 à 4 fois plus !

Sont-ils nombreux à bénéficier de ces dispositifs ?

Non, seul 1 foyer imposable sur 4 donne régulièrement. Et en matière d'ISF, ils ne sont également que 25 % à en profiter : environ 20 % pour soutenir une PME et 5 % pour aider une Fondation. Ils sont pourtant 80 % à estimer que leur argent serait mieux employé par une Fondation que par l'Etat (1). Ça veut dire que le potentiel est énorme !

En matière d'ISF, l'impact de ces possibilités de défiscalisation n'est pas plus important que ça ?

En 2009, les contribuables assujettis à l'ISF ont investi 1 milliard d'euros dans des PME et 100 millions d'euros dans des Fondations. Mais cela devrait se rééquilibrer en 2011, parce que la déduction fiscale « ISF PME » tombe à 50 % alors que la déduction fiscale « ISF dons » reste quant à elle fixée à 75 %.

Pourquoi sont-ils si peu nombreux à en profiter ?

Essentiellement pour deux raisons. D'abord, parce que ce dispositif est encore très récent (Loi TEPA de 2007) et que beaucoup n'ont pas encore pris la peine de faire le calcul à partir de leur propre feuille d'impôts. Or, quand on comprend qu'on a le choix entre payer 300 € d'impôt et donner 400 € à une Fondation, en général, on n'hésite pas une seconde. Ensuite, parce que beaucoup s'imaginent qu'une défiscalisation totale ou partielle de leur ISF serait source de contrôle de la part du FISC. Or, c'est faux et c'est même le contraire : l'Etat encourage ces défiscalisations ! C'est lui qui a mis en place ces dispositifs. Il ne va quand même pas vous sanctionner pour un don qu'il vous a encouragé à faire ! Je ne connais pas un seul client dont le patrimoine ait été contrôlé à la suite d'une défiscalisation totale de son ISF.

« Si les Français avaient vraiment conscience du pouvoir de don que leur confèrent nos dispositions fiscales, ils donneraient 3 à 4 fois plus ! »

La réforme fiscale annoncée mettra-t-elle un terme à ces dispositifs ? C'est effectivement peut-être la dernière année... Raison de plus pour en profiter ! Vous avez jusqu'au 15 juin 2011 (2)...

La réforme fiscale annoncée mettra-t-elle un terme à ces dispositifs ?

C'est effectivement peut-être la dernière année... Raison de plus pour en profiter ! Vous avez jusqu'au 15 juin 2011 (2)...

(1) Enquête Fondation d'Auteuil / OpinionWay réalisée en mars 2010

(2) Le 15 juin est la date limite d'envoi des déclarations ISF. Pour pouvoir inclure son reçu fiscal à sa déclaration, il faut envoyer son don avant le 5 juin.

La lettre aux amis de la Chapelle Saint-Joseph

N°5

Mars
2011



Vers le ciel

Les images qui me viennent en tête à l'heure d'écrire cet éditto ne sont pas seulement celles de ces échafaudages dont nous avons suivi avec admiration l'élévation vers le ciel.

C'est aussi l'image de ces enfants, les « Moineaux du Val de Marne », dont les chants nous ont absolument émerveillés. C'est l'image de cette chapelle remplie et de ce public comblé à l'occasion du concert du Choeur Nicolas de Grigny. C'est l'image des riverains qui, loin de déplorer la gêne occasionnée par les travaux, nous remercient et nous encouragent. C'est encore l'image de ces élèves du primaire à qui leurs institutrices ont eu la bonne idée de faire visiter notre chapelle. C'est enfin l'image de la joie que vous nous témoignez de pouvoir, par votre générosité, contribuer à l'élévation de ces échafaudages vers le ciel.

La mise en valeur et la transmission de notre patrimoine n'ont de sens que si nous le faisons vivre. C'est ce qui fait la beauté de la formidable aventure que nous vivons ensemble et qui, nous aussi, de manière tellement concrète, nous élève vers le ciel... A tous, du fond du cœur, merci !

Benoît LEON-DUFOUR
Administrateur de l'ARIES
Coordinateur des amis de la chapelle

Objectif façades !

Grâce à vos dons, la 1^{ère} tranche des travaux est désormais totalement financée. Prochain objectif : les façades !

Vous avez été très nombreux à répondre à notre lettre d'octobre et à notre appel de dons de Noël : grâce à vos dons et au soutien de la Fondation du patrimoine, non seulement la 1^{ère} tranche des travaux (restauration de la flèche et de la toiture + restauration de la croix) est financée, mais nous avons même d'ores et déjà récolté 70 000 € pour la suite des travaux.

Par ailleurs, nous sommes désormais 952 donateurs, alors que nous n'étions encore que 734 en septembre dernier. Le nombre des donateurs a donc augmenté de 30 % : merci et bienvenue à nos 218 nouveaux donateurs !

+ 30 % de donateurs : notre mobilisation interpelle !

Ces chiffres sont importants car ils sont la preuve de notre attachement à Saint-Joseph, de l'intérêt des habitants pour leur patrimoine et, plus interpellant encore de nos jours, de l'importance d'une chapelle dans une école catholique. Oui, notre mobilisation interpelle ! Or, le pari était loin d'être gagné lorsque l'aventure a commencé, en 2008. Pour beaucoup, il était même inaccessible et complètement fou... Avec vous et grâce à vous, nous sommes pourtant en train de le gagner. Merci pour votre générosité ! Ensemble, poursuivons l'aventure !

Financement des travaux : déjà 70 000 € pour les façades !

Flèche, toiture + croix	Ravalement et taille de pierre	Vitraux	Restauration intérieure
882 284 €	1 287 222 €	968 000 €	555 729 €
Grâce à vos dons cette première phase est financée	Appel aux donateurs + demandes de subventions en cours	Familles et entreprises	Appel aux donateurs



SAINT-JOSEPH
Reims
Amis de la chapelle

NOUS CONTACTER

Association Saint-Joseph Amis de la Chapelle
177 rue des Capucins - 51 100 Reims

Pierrick Levesque : 06 23 84 33 21

chapelle@saint-joseph.com

Chèques à l'ordre de :
Fondation du Patrimoine - Chapelle de Saint-Joseph

Virements : 10206 00001 86902548540 75
Préciser dans l'objet : "Chapelle de Saint-Joseph"

Il était urgent d'agir !



On savait que l'urgence d'intervenir était réelle... Le début des travaux en a donné une confirmation éclatante !

La charpente

L'enlèvement de la couverture existante a dévoilé un état de dégradation plus avancé que ce que l'on pouvait supposer. Certaines pièces maîtresses étaient localement détruites, tandis que les autres étaient engagées dans un processus de dégradation exponentiel. Les artisans ont même découvert que l'un des 8 poteaux porteurs de la flèche était complètement fissuré... Il était temps d'agir !

Après avoir ceinturé ces 8 poteaux, le poteau fissuré a été remplacé. Quant aux poutres les plus vétustes, elles ont été remplacées par près de 10 mètres cubes de poutres neuves !

La base de la flèche (terrasson du campanile)

Il y avait là un risque réel d'effondrement ! « *Quand on pense que nous marchions dessus il y a encore quelques mois.. Rétrospectivement, on s'est fait peur !* » explique l'architecte Pierre Weiler. « *On s'attendait à des travaux compliqués, mais on ne s'attendait pas à un tel état d'altération...* »

La croix

Les fixations de la croix étaient elles aussi dans un état catastrophique : elles étaient complètement oxydées... La croix a été enlevée le 2 février dernier (à l'aide d'une grue géante, compte tenu de son poids) pour être restaurée en atelier. Elle sera reposée courant mars.

Les travaux en images



1. L'enlèvement de la couverture existante a dévoilé un état de dégradation plus avancé que ce que l'on pouvait supposer.

2. L'architecte Pierre Weiler réunit l'ensemble des artisans deux fois par mois.

3. Le rattachement de poutres neuves à la charpente existante nécessite une technique d'assemblage tout à fait spécifique à la restauration des monuments historiques.

4. 2 février 2011 : la croix est enlevée pour être restaurée. Elle sera reposée courant mars.

« Votre mobilisation fera école ! »



Pour Raphaël Gastebois, notre mobilisation est exceptionnelle et exemplaire.

Reims a perdu quasiment tous ses clochers entre la fin du XIX siècle et la 1^{ère} guerre mondiale, alors que la ville bénéficiait autrefois d'une grande diversité d'édifices religieux. Aussi aurait-il été absolument criminel de ne pas la sauvegarder !

«je ne connais pas d'autre exemple d'une telle mobilisation»

Tout cela est très valorisant ! Quel message souhaiteriez-vous adresser aux donateurs ?

Que leur don est un véritable investissement pour l'avenir ! Ce n'est pas un geste passéiste ! Grâce à eux, les sacrifices consentis autrefois pour construire cette chapelle sont toujours

Quelle est la valeur architecturale de notre « grande chapelle » ?

La chapelle de Saint-Joseph se caractérise par une utilisation audacieuse de techniques modernes (assemblage audacieux de bois et de fer pour la construction de la charpente, piliers en fer, etc.) dans le cadre rassurant de la tradition du néo-gothique. Le tout avec des principes

constructifs typiquement rémois, telles que les fameuses « fenêtres rémoises » que l'on retrouve également à la cathédrale ou encore le dédoublement de la tribune que l'on appelle « le passage champenois ».

Et la flèche ?

C'est le véritable morceau de bravoure de l'édifice ! Elle a d'autant plus de valeur que

C'est exclusivement grâce à nos donateurs que nous pouvons sauvegarder à la fois notre grande chapelle et sa flèche. Est-ce classique ?

Non, je ne connais pas d'autre exemple d'une telle mobilisation. Assurément, votre mobilisation fera école ! Elle pourrait d'ailleurs être le laboratoire d'une réflexion sur la réappropriation du patrimoine par les habitants.

d'actualité. L'identité de la ville de Reims dépend beaucoup de ce type de gestes.

Et aux professeurs et aux élèves ?

Je les inviterais d'abord à vraiment découvrir la valeur architecturale et historique de leur chapelle. Mais aussi à se l'approprier... et à la faire vivre !

Toujours plus de concerts !

Après le Choeur Nicolas de Grigny en novembre et les Moineaux du Val de Marne en décembre, le prochain concert sera donné par la chorale Dom Pérignon le samedi 19 mars... jour de la Saint-Joseph ! Les amis de la chapelle auront ensuite le plaisir d'accueillir les Flâneries musicales 5 dimanches de suite, en juin et juillet prochain.

Agenda

- | | |
|--------------------------------|---|
| Chorale Dom Pérignon | samedi 19 mars, 19h |
| Les Flâneries musicales | |
| • Dimanche 19 juin, 11h | Skip Sempé, clavecin |
| • Dimanche 26 juin, 11h | Jos van Immerseel, pianoforte |
| • Dimanche 3 juillet, 11h | Yumeko Daras-Mochizuki, piano |
| • Dimanche 10 juillet, 11h | artiste à confirmer |
| • Dimanche 17 juillet, 16h30 | ensemble Solistes XXI, direction Rachid Safir |



Le Choeur Nicolas de Grigny a interprété le « Stabat Mater » de Pergolèse et « Dixit Dominus » de Haendel. La chapelle était comble !



En pleine période de l'Avent, les Moineaux du Val de Marne sont venus chanter Noël à Saint-Joseph. Un grand moment d'émotion !